Fonds Greystone TD à date cible Plus : Mise à jour annuelle du cheminement pour 2021

Création de la trajectoire d'ajustement progressif stratégique pour 2022

Conformément au processus de placement des Fonds Greystone TD à date cible Plus (les Fonds), nous procédons à une mise à jour annuelle officielle de la trajectoire d'ajustement progressif. Pour ce faire, nous exécutons l'analyse de la trajectoire d'ajustement progressif de Gestion de Placements TD (l'analyse) pour prendre en compte tous les changements relatifs aux catégories d'actif ou aux fonds disponibles, aux hypothèses sur les catégories d'actif à long terme ainsi qu'aux données démographiques. La plus récente mise à jour annuelle du cheminement a été effectuée en novembre 2021 et les changements qui en découlent ont été mis en place en janvier 2022.

Hypothèses de catégorie d'actif à long terme

Conformément à son approche d'entreprise pour les solutions multiactifs, Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) établit les hypothèses sur les catégories d'actif à long terme au moyen d'une approche modulaire objective des rendements attendus, ainsi que des rendements trimestriels historiques pour les écarts-types et les corrélations.

Les hypothèses sur les catégories d'actif de GPTD se basent sur une vision à long terme, c'est-à-dire qu'elles portent sur les sept à dix prochaines années.

Les décisions stratégiques de répartition de l'actif sont fondées sur les tendances à moyen et à long terme, et ne visent pas à anticiper l'évolution du cycle économique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont nous déterminons les hypothèses sur les catégories d'actif à long terme, reportez-vous à notre document de méthodologie, que vous pouvez obtenir sur demande. Les données de la figure 1 sont fondées sur des chiffres en date du 30 septembre 2021.

Figure 1 :
Hypothèses sur les catégories d'actif à long terme de GPTD pour les Fonds à date cible Plus

Actions		
Hypothèses annuelles pour 2022	**Rendement attendu**	**Écart-type**
Actions canadiennes (de base)	6,7	16,1
Actions canadiennes à faible volatilité	6,7	11,2
Actions mondiales (de base)	6,0	13,6
Actions de revenu et de croissance mondiales	6,0	12,5
Actions à faible volatilité de l'indice MSCI Monde tous pays	5,7	9,2
Actions chinoises de catégorie A	8,9	30,2
Titres à revenu fixe		
Hypothèses annuelles pour 2022	**Rendement attendu**	**Écart-type**
Obligations canadiennes à court terme	1,1	2,2
Obligations universelles canadiennes	1,9	4,0
Obligations canadiennes à long terme	3,0	7,3
Obligations à rendement réel	2,6	6,7
Obligations à rendement élevé	3,9	11,2
Fonds d'obligations mondiales sans restriction	2,2	2,1
Placements alternatifs		
Hypothèses annuelles pour 2022	**Rendement attendu**	**Écart-type**
Prêts hypothécaires commerciaux	3,0	2,9
Immobilier mondial	5,3	7,0[1]
Immobilier canadien	5,0	8,4[1]
Infrastructures mondiales	7,2	7,2[1]

[1] Nous utilisons une technique de délissage sur les rendements antérieurs de biens immobiliers et d'infrastructures pour corriger la corrélation sérielle. Rien ne garantit que les rendements attendus seront obtenus.
Source : Gestion de Placements TD. Au 30 septembre 2021.

Dans le cadre de la trajectoire d'ajustement progressif stratégique pour 2022, aucune nouvelle catégorie d'actif, offerte aux fins de placements, n'a été ajoutée.

Dans le cadre de l'analyse, les hypothèses sur les catégories d'actif à long terme sont utilisées pour établir la courbe risque-rendement, qui offre la répartition optimale de l'actif en fonction d'un écart-type défini. Chaque point de la trajectoire d'ajustement progressif est alors défini par un écart-type, qui correspond à la courbe risque-rendement.

Hypothèses socioéconomiques et démographiques canadiennes

Les hypothèses démographiques utilisées dans le cadre de l'analyse peuvent être divisées en deux catégories : les hypothèses provenant du gouvernement et les hypothèses démographiques.

Hypothèses provenant du gouvernement

Les hypothèses provenant du gouvernement sont publiées directement sur le site Web du gouvernement du Canada ou de la Banque du Canada, et sont mises à jour chaque année dans le cadre du processus annuel (figure 2). Toutes les variations sur 12 mois ont été conformes aux attentes.

Figure 2 : Hypothèses provenant du gouvernement

Mesure	2021	2020	Variation sur 12 mois
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP)	61 600	58 700	4,9 %
Sécurité de la vieillesse (SV) (montant maximal)	7 623	7 370	3,4 %
Régime de pensions du Canada (RPC) (montant maximal)	14 445	14 110	2,4 %
Cible d'inflation	2,0	2,0	-

Source : Banque du Canada, gouvernement du Canada. Au 30 septembre 2021.

Répercussions de la pandémie de COVID-19

Bien que l'augmentation du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) sur 12 mois ait été plus élevée que ce que l'on observe généralement, cette augmentation était prévue. L'augmentation du MGAP est principalement attribuable à la hausse du revenu moyen pendant la pandémie de COVID19, les travailleurs dont le salaire est disproportionnellement faible ayant été exclus du calcul du revenu moyen en raison d'une perte d'emploi. On s'attend à ce qu'avec le retour de la main-d'œuvre aux niveaux d'avant la pandémie, une période de hausse inférieure à la moyenne du MGAP suive.

En 2021, les pensionnés de la Sécurité de la vieillesse (SV) ont reçu un paiement unique dans le cadre du programme d'aide lié à la pandémie du Canada. Ces paiements additionnels ne devraient pas devenir récurrents. Par conséquent, il n'y a aucune répercussion sur les hypothèses démographiques pour les prestations gouvernementales.

Bonifications du Régime de pensions du Canada

GPTD surveille la situation au Canada pour repérer les événements et les changements importants qui auront des répercussions sur les hypothèses démographiques et socioéconomiques.

En 2019, des changements ont été apportés au Régime de pensions du Canada (RPC) dans le but d'augmenter le remplacement du revenu, qui passera de 25 % à 33 %. Les changements apportés aux cotisations au RPC sont échelonnés sur sept ans. Les personnes qui verseront des cotisations au RPC en 2019 et par la suite seront admissibles à des prestations plus élevées à la retraite.[1] La figure 3 résume certains changements importants.

Figure 3: CPP Program Changes

Mesure	Avant la bonification (2018)	Après la bonification (2023)
Contribution totale au RPC[1]	9,9 %	11,9 %
Maximum des gains ouvrant droit à pension	55 900 $	65 700 $
Cible de remplacement du revenu	¼ du MGAP	⅓ du MGAP

[1] Jusqu'au premier plafond des gains (estimé à 69 700 $ en 2025).
Source : Gouvernement du Canada. Au 30 septembre 2021.

[1] Gouvernement du Canada.

À partir de 2024, un deuxième plafond des gains plus élevé sera utilisé (estimé à 79 400 $) au moyen d'une approche progressive sur deux ans. Une fois en vigueur, un taux de cotisation total de 8 % s'appliquera aux gains annuels qui se situent entre le premier plafond des gains et le deuxième plafond des gains. De cette façon, les prestations à la retraite des personnes qui ont cotisé en vertu du deuxième plafond des gains augmenteront.

GPTD continuera de surveiller et d'évaluer l'impact de ces développements, particulièrement leur lien avec les données socioéconomiques, comme les taux de cotisation et les dépenses de retraite.

Changements à venir apportés à la SV

À compter de juillet 2022, les aînés âgés de 75 ans ou plus bénéficieront d'une augmentation de 10 % de leur pension de la SV. En fonction de la date d'entrée en vigueur, GPTD cherchera à intégrer ce changement dans la prochaine mise à jour annuelle du cheminement.

Hypothèses démographiques

Les hypothèses démographiques sont principalement dérivées des sondages annuels de Statistique Canada ou de son recensement quadriennal de la population. Elles sont habituellement publiées avec un décalage d'un an ou deux. GPTD rajustera chaque hypothèse au besoin afin qu'une année de base cohérente soit utilisée pour les données de l'analyse.

Nous n'avons pas eu à modifier les hypothèses de GPTD pour l'année d'entrée et l'année de la retraite. L'hypothèse pour le salaire de départ à 25 ans a augmenté de 4,9 %, s'établissant à environ 48 900 $. L'hypothèse pour les dépenses à la retraite a aussi augmenté, de 6,3 %, pour s'établir à quelque 66 217 $. Le taux de cotisation présumé de GPTD continue de suivre un modèle par étapes et s'établit désormais entre 10,6 % et 12,1 %.

Ajustement progressif stratégique

Les hypothèses sur les catégories d'actif à long terme et les hypothèses démographiques et socioéconomiques sont intégrées dans l'analyse de la trajectoire d'ajustement progressif stratégique. GPTD impose des contraintes dans le cadre de la mise à jour annuelle de la trajectoire d'ajustement progressif stratégique afin que celle-ci n'affiche pas de fortes fluctuations d'une année à l'autre, entre les catégories d'actif ou les fonds individuels, causées par les changements apportés aux hypothèses de catégories d'actif (voir la figure 4).

Figure 4 : Constraints for Year-over-Year Glide Path Changes

Stratégie	Contrainte	Catégorie d'actif	Contrainte
Actions canadiennes	+/- 10 %	Actions	+/- 5 %
Actions canadiennes à faible volatilité	+/- 10 %		
Actions mondiales	+/- 10 %		
Actions de revenu et de croissance mondiales	+/- 10 %		
Actions de revenu et de croissance chinoises	+/- 10 %		
Actions à faible volatilité de l'indice MSCI Monde tous pays	+/- 10 %		
Obligations à court terme	+/- 10 %	Titres à revenu fixe	+/- 5 %
Obligations universelles	+/- 10 %		
Fonds d'obligations mondiales sans restriction	+/- 10 %		
Obligations à long terme	+/- 10 %		
Obligations à rendement réel	+/- 10 %		
Obligations à rendement élevé	+/- 10 %		
Prêts hypothécaires commerciaux privés	+/- 2 %	Placements alternatifs	+/- 5 %
Immobilier[1]	+/- 2 %		
Infrastructure	+/- 2 %		

[1] Comprend l'immobilier canadien et mondial.
Source : Gestion de Placements TD. Au 30 septembre 2021.

Le résultat du processus de mise à jour annuelle d'ajustement progressif est l'ajustement progressif stratégique de GPTD, lequel est illustré dans la figure 5.

Figure 5A : : Fonds Greystone TD à date cible Plus – Trajectoire d'ajustement progressif stratégique pour 2022

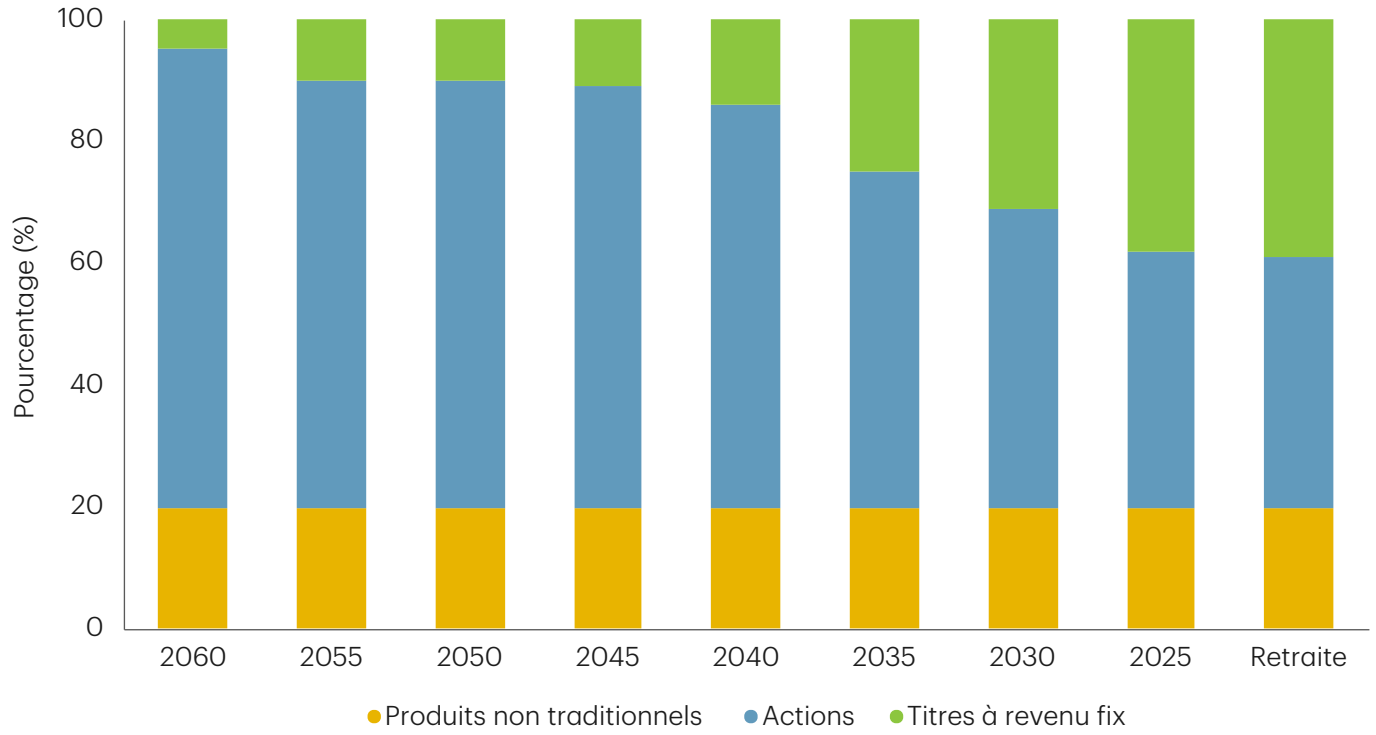

Les prêts hypothécaires commerciaux sont inclus dans la sous-trajectoire d'ajustement progressif des placements alternatifs et des titres à revenu fixe.

Source : Gestion de Placements TD. Au 31 décembre 2021. Trajectoire d'ajustement progressif en vigueur du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Figure 5B : Sous-trajectoire d'ajustement progressif des placements alternatifs

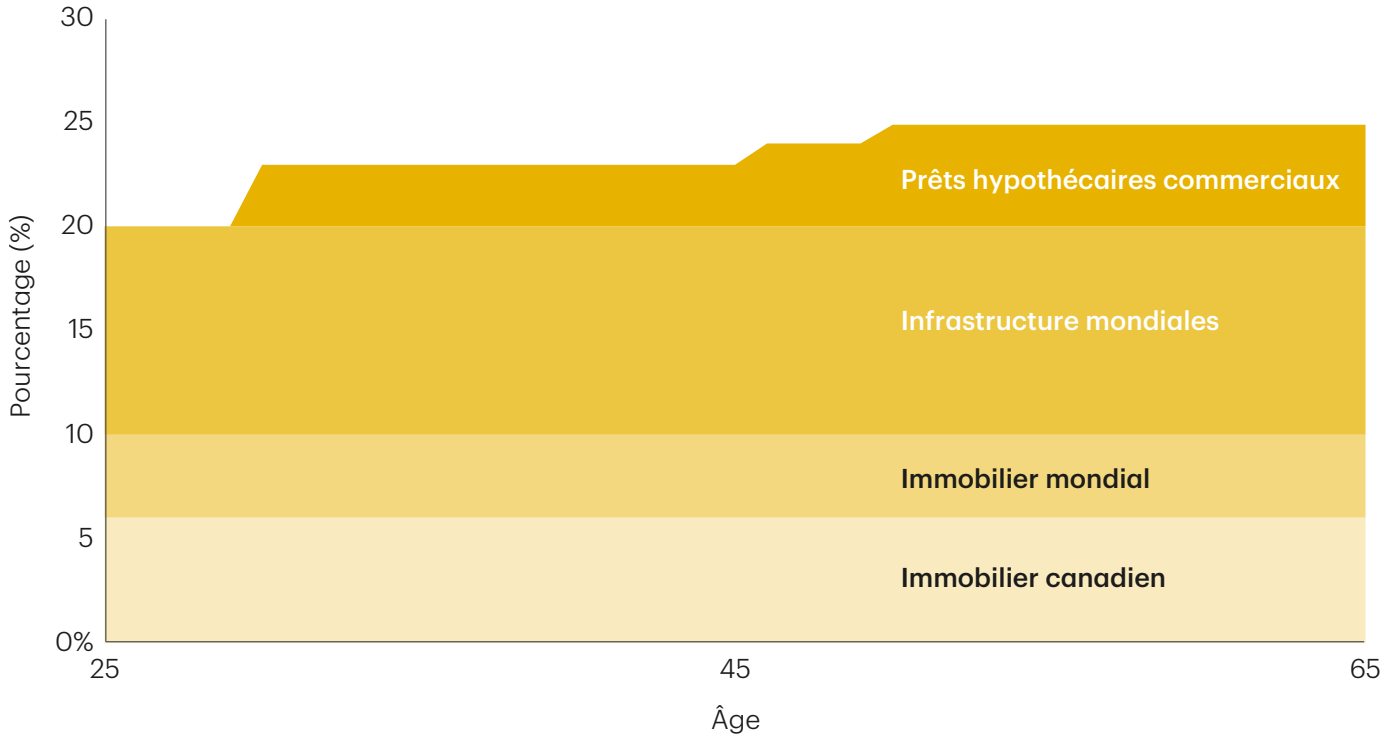

Les prêts hypothécaires commerciaux sont inclus dans la sous-trajectoire d'ajustement progressif des placements alternatifs et des titres à revenu fixe.

Source : Gestion de Placements TD. Au 31 décembre 2021. Trajectoire d'ajustement progressif en vigueur du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Figure 5C : Sous-trajectoire d'ajustement progressif des titres à revenu fixe

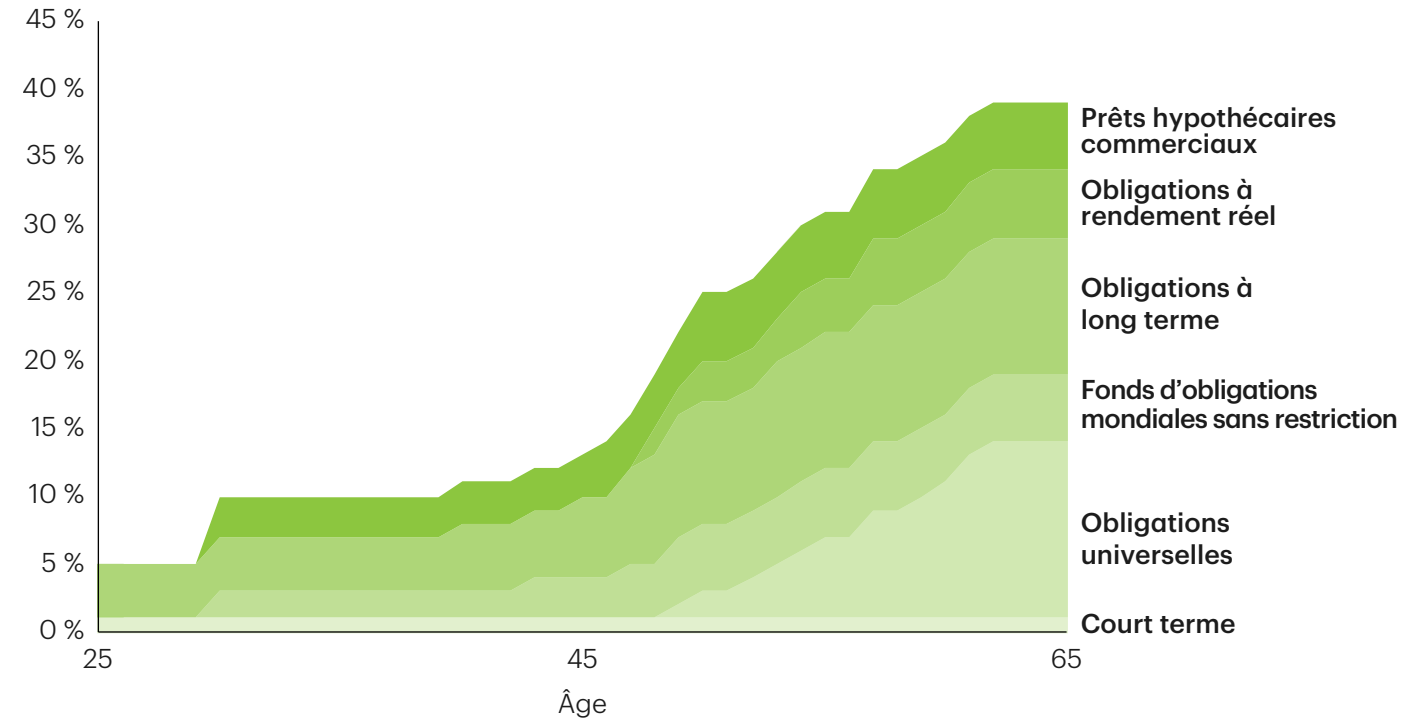

Les prêts hypothécaires commerciaux sont inclus dans la sous-trajectoire d'ajustement progressif des placements alternatifs et des titres à revenu fixe.

Source : Gestion de Placements TD. Au 31 décembre 2021. Trajectoire d'ajustement progressif en vigueur du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Figure 5D : Sous-trajectoire d'ajustement progressif des actions cotées

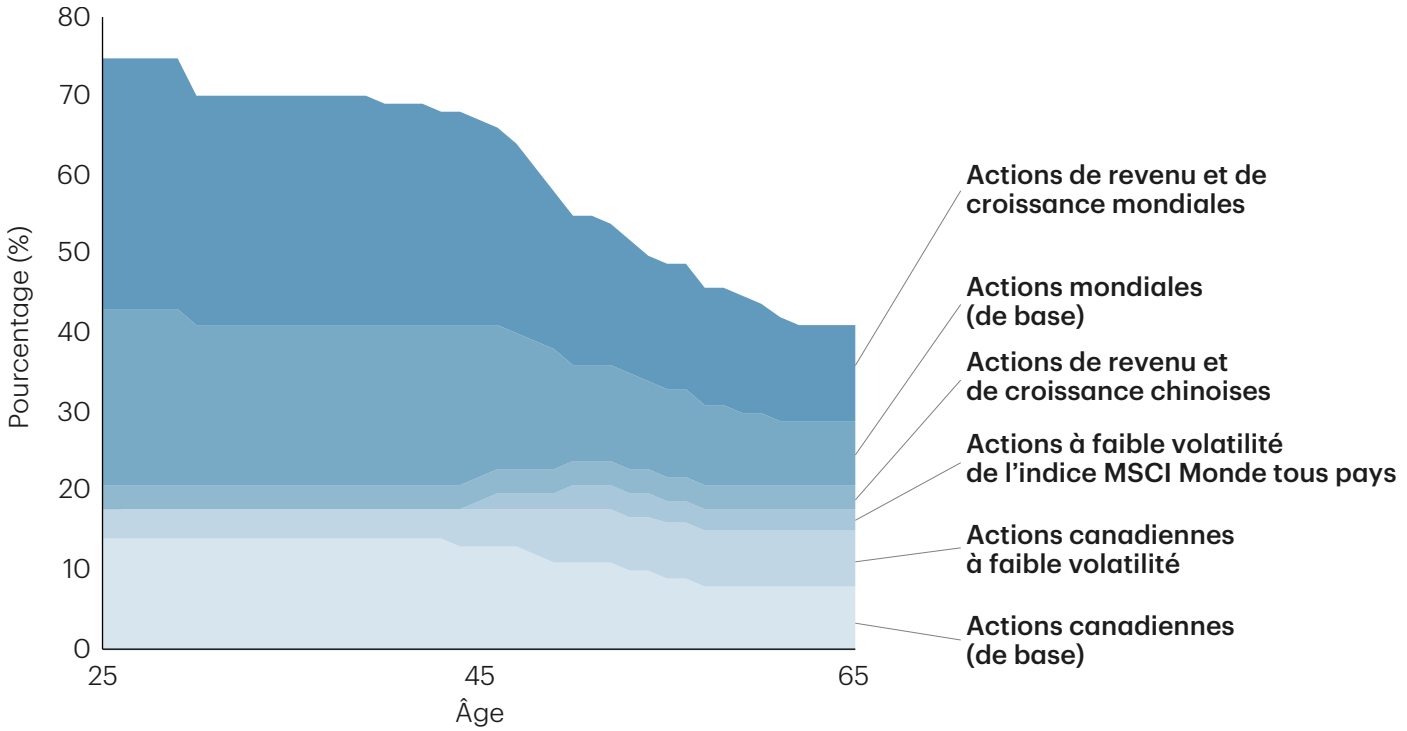

Source : Gestion de Placements TD. Au 31 décembre 2021. Trajectoire d'ajustement progressif en vigueur du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Sommaire des changements

Les taux obligataires ont fortement augmenté en 2021, tandis que les écarts de taux des obligations à rendement élevé ont continué de se resserrer par rapport à leurs niveaux les plus élevés en 2020. Les rendements attendus à long terme des actions ont diminué, ce qui a réduit l'écart entre les rendements attendus des titres à revenu fixe et des actions. Malgré ce resserrement, les rendements attendus du portefeuille global demeurent faibles et l'analyse continue de privilégier les actions et les placements privés alternatifs par rapport aux titres à revenu fixe. Par conséquent, nous avons été témoins des revirements suivants :

- Une réduction globale des titres à revenu fixe et une augmentation de la pondération des actions au sein des groupes de référence à long terme;
- Une diversification au sein des actions avec une augmentation de la pondération des actions de croissance ou de base et des actions à faible volatilité;
- Une augmentation de la pondération des obligations sans restriction afin d'améliorer le taux de revenu du programme tout en maintenant la liquidité, la durée et le profil de crédit global.

Négociation et exécution

La transition dans le cadre de l'ajustement progressif a eu lieu en janvier 2022, à l'exception du changement visant l'immobilier mondial. Nous prévoyons que ce changement sera intégré en 2022 une fois que les mises à jour concernant les dispenses accordées par les autorités de réglementation et la politique du fonds auront été effectuées. Comme indicateur du rendement du secteur immobilier mondial, les Fonds maintiendront une surpondération des prêts hypothécaires commerciaux et de l'immobilier canadien.

En 2021, l'équipe de gestion de portefeuille a incorporé, à sa discrétion, le moment et l'ampleur des décisions de rééquilibrage, conformément aux autres mandats équilibrés. En 2022, les Fonds laisseront à l'équipe de gestion du portefeuille le soin de déterminer la trajectoire d'ajustement progressif stratégique conformément aux points de vue plus généraux de l'équipe en matière de répartition tactique de l'actif. Nous croyons que ce changement facilitera le déploiement des liquidités et la substitution des catégories d'actif alternatifs et n'a aucune répercussion sur le processus de déploiement de la trajectoire d'ajustement progressif trimestriel.

Rendement

Nous sommes fiers de la solide feuille de route des Fonds Greystone TD à date cible Plus. Depuis leur lancement, les Fonds ont inscrit de solides rendements absolus et relatifs (par rapport à ceux des fonds comparables). Ce rendement a été atteint avec un écart-type relatif inférieur à celui de la médiane des fonds comparables, ce qui s'est traduit par un ratio de Sharpe relatif élevé par rapport à celui des fonds comparables. Nous croyons que cela est particulièrement pertinent, car les participants au régime sont souvent soumis à des biais comportementaux, déclenchés par la volatilité des placements, lesquels peuvent avoir des répercussions négatives sur l'épargne globale.

Figure 6 : Rendement des Fonds Greystone TD à date cible Plus

Rendements au 31 décembre 2021	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Fonds à horizon de retraite Plus	**4,57 %**	**11,30 %**	**10,26 %**	**8,12 %**	**7,78 %**
Indice de référence	4,30 %	9,26 %	10,01 %	7,69 %	7,38 %
Fonds à date cible Plus 2025	**4,75 %**	**10,91 %**	**10,28 %**	**8,21 %**	**7,86 %**
Indice de référence	4,30 %	9,26 %	10,01 %	7,76 %	7,43 %
Fonds à date cible Plus 2030	**4,95 %**	**11,51 %**	**10,80 %**	**8,54 %**	**8,27 %**
Indice de référence	4,48 %	9,97 %	10,57 %	8,06 %	7,80 %
Fonds à date cible Plus 2035	**5,26 %**	**12,85 %**	**11,62 %**	**9,17 %**	**9,07 %**
Indice de référence	4,79 %	11,50 %	11,50 %	8,73 %	8,58 %
Fonds à date cible Plus 2040	**5,92 %**	**15,51 %**	**13,30 %**	**10,54 %**	**10,29 %**
Indice de référence	5,34 %	14,55 %	13,51 %	10,17 %	9,83 %
Fonds à date cible Plus 2045	**6,08 %**	**16,75 %**	**14,04 %**	**11,10 %**	**10,79 %**
Indice de référence	5,52 %	15,97 %	14,35 %	10,78 %	10,37 %
Fonds à date cible Plus 2050	**5,91 %**	**16,68 %**	**14,04 %**	**11,20 %**	**10,93 %**
Indice de référence	5,55 %	16,24 %	14,52 %	10,96 %	10,57 %
Fonds à date cible Plus 2055	**6,06 %**	**16,09 %**	**13,84 %**	**11,14 %**	**10,90 %**
Indice de référence	5,55 %	16,24 %	14,60 %	11,05 %	10,66 %
Fonds à date cible Plus 2060	**8,15 %**	**20,72 %**	**-**	**-**	**12,75 %**
Indice de référence	5,93 %	17,40 %	-	-	12,83 %

Remarque : Les rendements pour les périodes de plus d'un an sont annualisés. La date de création du fonds Retraite – 2055 est le 1er janvier 2015. La date de création du fonds 2060 est le 1er janvier 2020. ** Les détails concernant la composition de l'indice de référence sont fournis sur demande. En dollars canadiens. Comprend les espèces. Hors frais de gestion des investissements; peuvent être arrondis.

Rendement

Figure 7 : Rendements annualisés depuis la création[1]

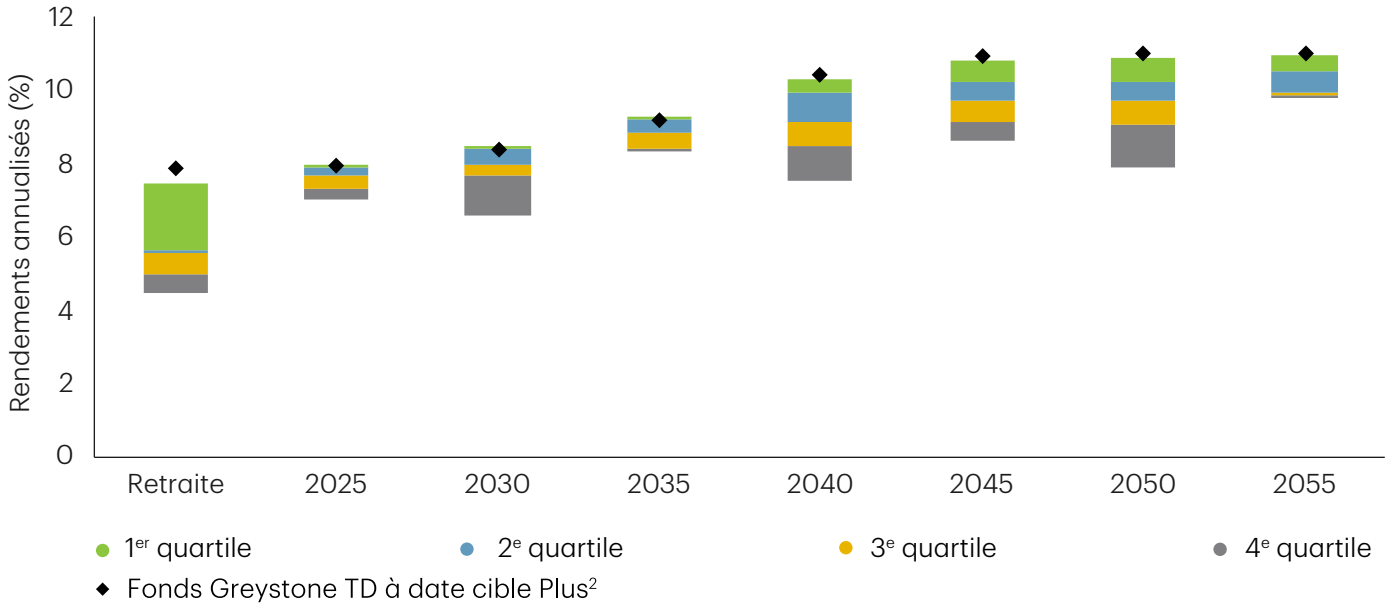

[1] La date de création est le 1er janvier 2015 (7 ans).
[2] eVestment Alliance, LLC – Catégorie de fonds : Fonds de revenu à date cible – Univers canadien. Nombre de fonds dans la catégorie actuellement : de 3 à 6. Remarque : Chaque Fonds Greystone TD à date cible Plus est comparé aux fonds comparables libellés en dollars canadiens au sein de son groupe de référence eVestment respectif. Les rangs quartiles visent à mesurer la performance d'un fonds par rapport aux autres fonds de son groupe. Le classement par quartile repose sur le rendement obtenu par l'ensemble des fonds d'une catégorie au cours d'une période donnée. Le quart (25 %) des fonds les plus performants occupe le premier rang, le quart suivant, le deuxième rang, et ainsi de suite. Les rangs quartiles peuvent changer avec le temps.
Source : eVestment Alliance, LLC. Au 31 décembre 2021. Données obtenues le 14 janvier 2022.

Figure 8 : Écart-type annualisé depuis la création[1]

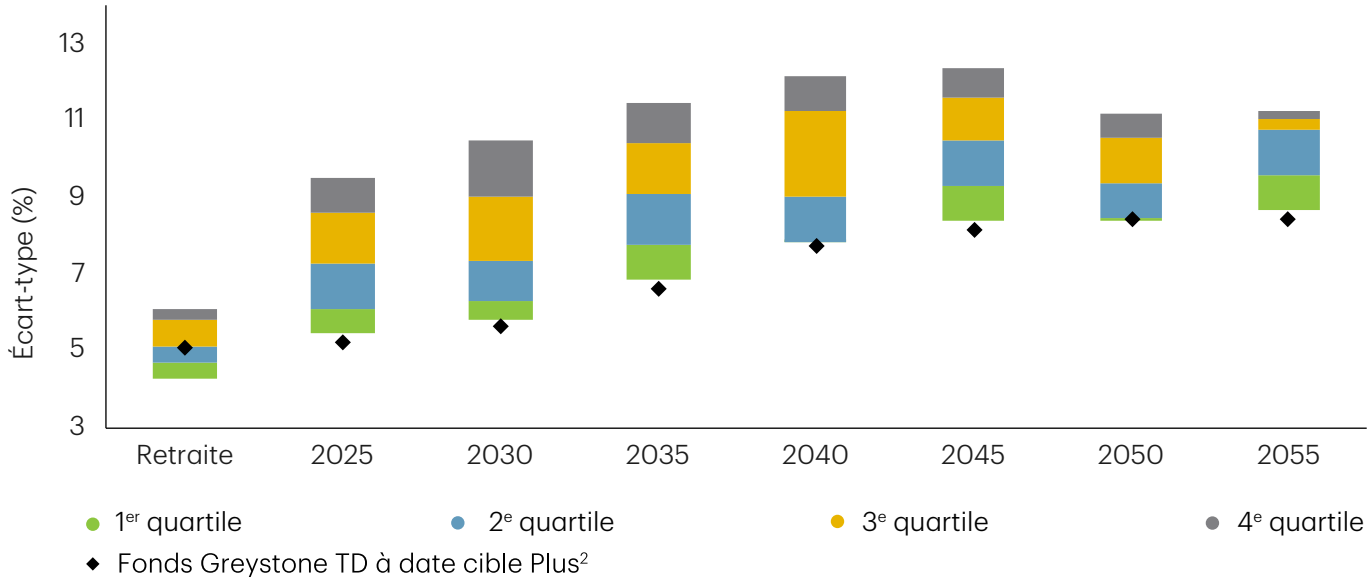

[1] La date de création est le 1er janvier 2015 (7 ans).
[2] eVestment Alliance, LLC – Catégorie de fonds : Fonds de revenu à date cible – Univers canadien. Nombre de fonds dans la catégorie actuellement : de 3 à 6. Remarque : Chaque Fonds Greystone TD à date cible Plus est comparé aux fonds comparables libellés en dollars canadiens au sein de son groupe de référence eVestment respectif. Les rangs quartiles visent à mesurer la performance d'un fonds par rapport aux autres fonds de son groupe. Le classement par quartile repose sur le rendement obtenu par l'ensemble des fonds d'une catégorie au cours d'une période donnée. Le quart (25 %) des fonds les plus performants occupe le premier rang, le quart suivant, le deuxième rang, et ainsi de suite. Les rangs quartiles peuvent changer avec le temps.
Source : eVestment Alliance, LLC. Au 31 décembre 2021. Données obtenues le 14 janvier 2022.

Figure 9 : : Ratio de Sharpe[1] annualisé depuis la création[2]

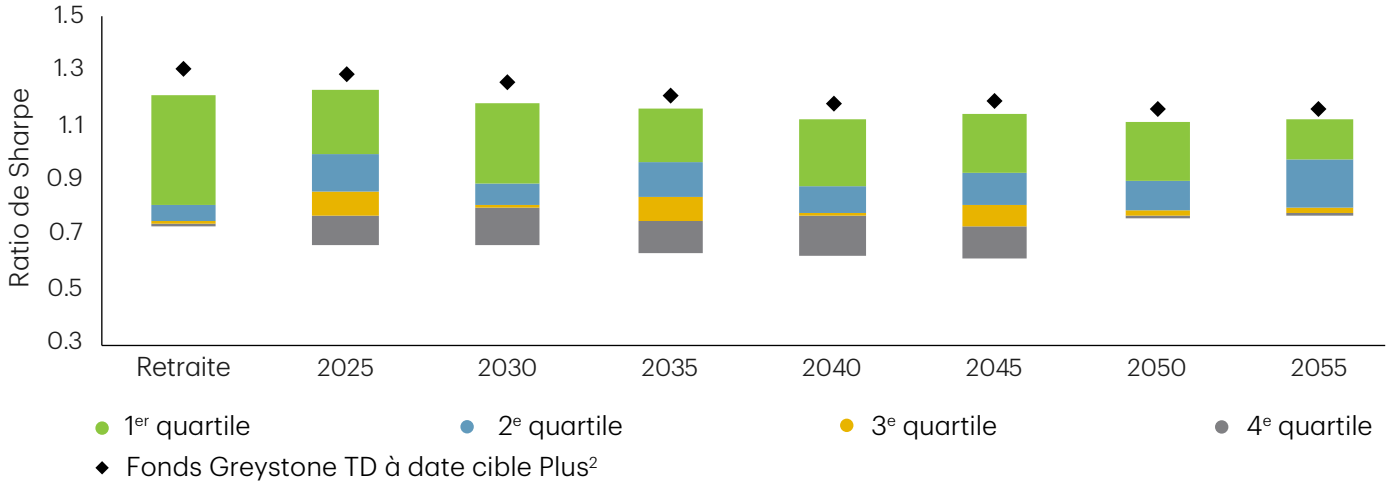

[1] Chaque Fonds Greystone TD à date cible Plus est comparé aux fonds comparables libellés en dollars canadiens au sein de son groupe de référence eVestment respectif. Nombre de fonds associés à la production de rapports dans chaque catégorie de fonds actuellement : de 3 à 6. Remarque : Les rangs quartiles visent à mesurer la performance d'un fonds par rapport aux autres fonds de son groupe. Le classement par quartile repose sur le rendement obtenu par l'ensemble des fonds d'une catégorie au cours d'une période donnée. Le quart (5-25 %) des fonds les plus performants occupe le premier rang, le quart suivant, le deuxième rang, et ainsi de suite, jusqu'au quatrième (75-95 %). Les rangs quartiles peuvent changer avec le temps.
[2] La date de création est le 1er janvier 2015 (7 ans).
Source : eVestment Alliance, LLC. Au 31 décembre 2021. Données obtenues le 14 janvier 2022.

Suivez Gestion de Placements TD

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. aux fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Tous les produits comportent du risque. La notice d'offre contient des informations importantes sur les fonds en gestion commune et nous vous encourageons à la lire avant d'investir. Veuillez vous en procurer un exemplaire. Les taux de rendement indiqués sont les rendements composés annuels totaux historiques incluant les changements dans la valeur unitaire et le réinvestissement de toute distribution. Les taux, rendements et valeurs des parts varient pour tous les fonds. Les données fournies se rapportent aux rendements antérieurs et ne sont pas garantes du rendement futur. Les parts des fonds ne constituent pas des dépôts au sens de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou toute autre société d'État d'assurance-dépôts et ne sont pas garanties par La Banque Toronto-Dominion. Les stratégies de placement et les titres en portefeuille peuvent varier. Les fonds en gestion commune de la TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement du fonds par rapport au taux de rendement sans risque et au risque global qui y est associé et peut changer de mois en mois. Un ratio élevé et positif indique un rendement supérieur, tandis qu'un ratio faible et négatif indique un rendement défavorable. L'écart-type est une mesure statistique de la fourchette de rendement d'un fonds. Lorsque l'amplitude des rendements est considérable, l'écart-type du fonds est élevé, ce qui indique une volatilité potentielle plus grande que celle d'un fonds dont l'écart-type est faible. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

(0422)